

1. CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2015

Décembre 2015

Membres présents et représentés 28

2. PROJET DU NOUVEAU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Faisant suite à la loi NOTRe votée en août 2015, le Préfet du Département du Doubs nous a transmis le projet de nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Cette étude porte sur l'extension du périmètre de la CAGB qui, de 58 communes, passerait à 72 représentant 190540 habitants soit une augmentation de 13190 habitants.

Huit communes sont proches de notre secteur: Cussey sur l'Ognon, Geneuille, Chevroz, Devecey, Bonnay, Merrey-Vieilley, Vieilley et Venise.

Sept autres en sont un peu éloignées : Saint-Vit, Pouilley-Français, Velesmes-Essarts, Roset-Fluans, Byans-sur-Doubs, Villars-Saint-Georges.

Les conseils municipaux des communes et organes délibérants des **EPCI** (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de moins de 15 000 habitants sont sollicités pour transmettre leur avis sur les projets avant le 22 décembre.

Un arrêté final préfectoral sera pris en mars 2016.

3. AUTORISATION DE DISTRACTION DU REGIME FORESTIER

L'ensemble des parcelles achetées par RFF représente l'emprise de la LGV sur Les Auxons soit une superficie de 43ha 09a 39ca. Ces terrains ont été bornés et cadastrés. Aux fins de régularisation, RFF nous demande la distraction du régime forestier de ces parcelles qui ne sont plus boisées, servent à la ligne LGV et doivent être exclues du contrat de gestion de l'ONF.

4. DOTATION DE SOLIDARITE RURALE

Compte-tenu de la création de la commune nouvelle, il convient de regrouper toutes les voiries communales en un seul et même tableau.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 02/11/2015 parue dans le bulletin n°7.

Concernant le mode de calcul des attributions de la DSR (Dotation de solidarité rurale), la longueur de voirie classée dans le domaine public communal est prise en compte. Une erreur avait été commise pour ce calcul et le chiffre correct est de 19 707 mètres linéaires.

5. RECRUTEMENT D'UN ARCHIVISTE

Suite à la création de la commune nouvelle et par conséquent au regroupement des archives d'Auxon-Dessus, d'Auxon-dessous et du SIVOS, il s'avère nécessaire de procéder à l'inventaire, au tri et au classement de ces documents.

Cette action engendrera un gain de place pour intégrer de manière satisfaisante les archives d'Auxon-Dessous et du SIVOS.

Elle sera confiée à un archiviste formé et recruté par l'intermédiaire des Archives Départementales. Ce travail débutera le 1^{er} janvier pour une durée d'un mois.

6. RESTRUCTURATION DU POLE SPORTIF ET DE LOISIRS : Désignation de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO

La nouvelle Commune Les Auxons a décidé de regrouper l'ensemble des activités sportives et de loisirs sur le site actuel du stade en restructurant le bâtiment existant. Le bâtiment actuel est vieillissant, mal isolé donc grand consommateur d'énergie pour assurer le chauffage et l'éclairage (salles et terrain de foot). Les conditions d'accessibilité actuelles sont obsolètes.

Il sera agrandi, rénové, répondant aux normes en vigueur, il pourra accueillir les diverses disciplines et manifestations gérées par les associations du village en toute sécurité.

La commune, assujettie aux règles du Code des Marchés Publics, devra lancer d'abord un concours de maîtrise d'œuvre pour retenir le maître d'œuvre de cette opération et programmer ensuite un appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Pour aider notre commune dans l'ensemble de ces démarches formalisées afin de mener à son terme cette opération importante, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est indispensable. Une consultation a été lancée le 21 septembre. La commission réunie le 30 novembre a retenu le **cabinet S2E**.

7. EXTENSION DE LA MAIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE :

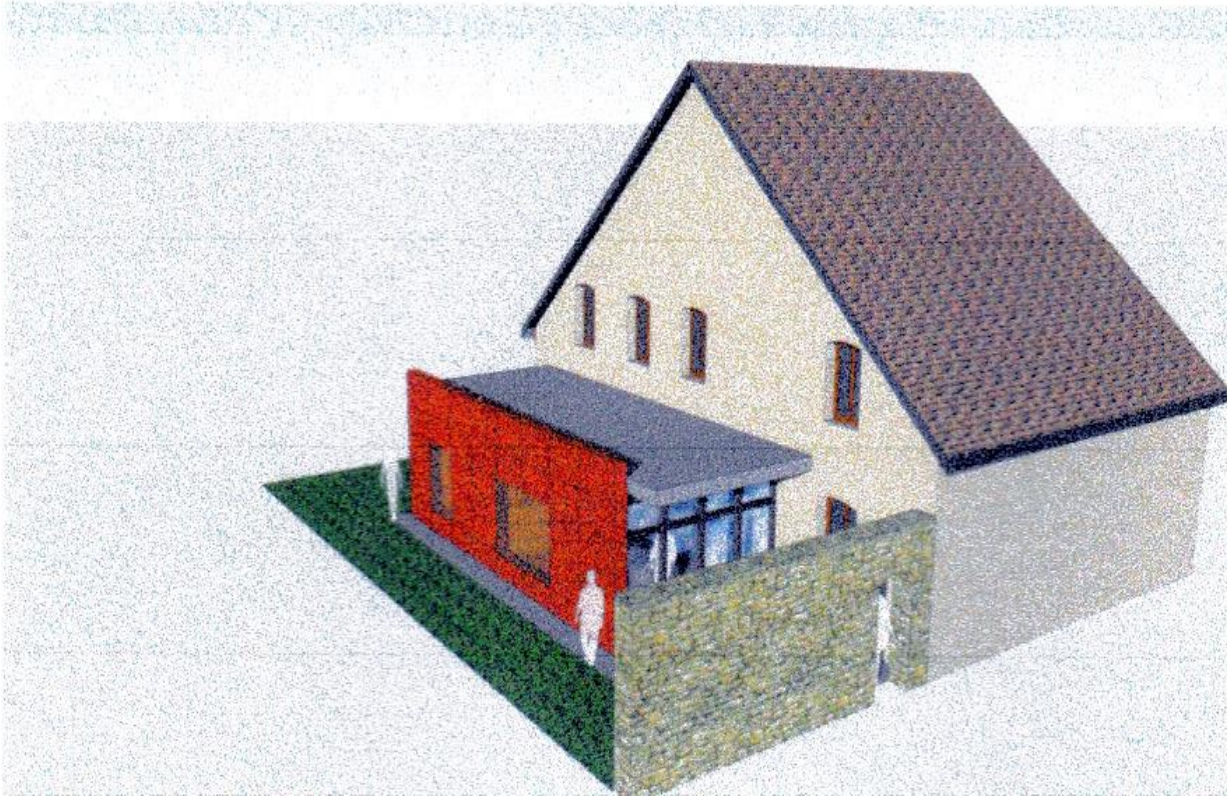
Il est apparu évident que la mairie des Auxons doit être établie pour une grande période dans l'ex mairie d'Auxon Dessus. Plusieurs raisons motivent ce choix : il n'y a pas d'autre bâtiment communal qui soit suffisamment vaste pour accueillir un secrétariat et une équipe municipale de façon correcte. L'ex mairie d'Auxon Dessous était déjà trop exigüe pour 1200 habitants. Le Sapin Bleu aurait pu être réhabilité en mairie pour une commune de 1200 habitants mais pas pour notre commune qui en compte 2500. D'autres projets sont à l'étude pour ce bâtiment.

Le choix évident est la **réalisation d'une extension** qui s'accompagnera d'une **mise en accessibilité réglementaire** de la mairie actuelle conformément aux engagements pris. **Le mode de chauffage** sera revu permettant aussi la baisse des dépenses de fonctionnement ainsi qu'un plus grand confort pour les utilisateurs : les visiteurs ou le personnel.

Les nouveaux locaux permettront **d'accueillir le public** dans de bonnes conditions et avec la confidentialité nécessaire. Ils permettront aussi de créer une **zone d'archivage** pour les dossiers de la nouvelle commune.

Des discussions ont été engagées pour la réalisation de ces travaux avec M. Jean-Michel LHOMMEE architecte.

Le contrôle technique obligatoire des travaux dans ce bâtiment classé ERP sera confié à la société ALPES CONTROLE.



8. CONTRAT DE STAGE OU D'APPRENTISSAGE

Une demande de contrat de stage ou d'apprentissage a été faite en mairie par un apprenti résidant au village. Ce jeune cherche une entreprise d'accueil dans le cadre de son CAPA en travaux paysagers.

Ce stage est non rémunéré et n'aura donc aucune incidence budgétaire. La mairie accepte volontiers d'aider ce jeune homme à poursuivre son cursus.

9. DESIGNATION DU SUPPLEANT MARPA

En raison de la démission de M. Marmier du Conseil Municipal, il convient de nommer un nouveau suppléant pour la MARPA.

Mme ADAM Marie-Cécile est élue suppléante.

LE BILLET DE L'ÉLU

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » F. Dolto.

LES ASSOCIATIONS

La commune des Auxons compte **14 associations** qui sont des moteurs pour l'animation de notre village et le développement du tissu social.

Retrouvez leurs coordonnées sur le site de la mairie : www.lesauxons.fr

Nous remercions tous ces bénévoles, ces femmes et ces hommes de bonne volonté qui œuvrent pour le bénéfice de tous.

Afin de leur permettre d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions, un vaste projet de **rénovation du pôle sportif** vient d'être lancé par la municipalité en concertation avec tous les acteurs de la vie associative.

Le deuxième forum des Associations aura lieu le **3 septembre 2016** à la salle des fêtes. Sa forme reste à définir.

LE CCAS OU CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIAL

Vous trouverez tous les renseignements le concernant ainsi que des adresses utiles sur le site de la mairie.

Différentes actions menées au sein du CCAS :

- Aide aux papiers : démarches administratives, vérification de dossiers, renseignements divers.
- Aide ponctuelle aux personnes en difficulté financière, après étude de leur dossier, sous forme de prêt ou de don en échange d'un service rendu à la collectivité.
- Aide également aux enfants sous forme d'achat de matériel ou de prêt (ordinateur pour enfant hospitalisé, équipement ergonomique pour un élève, etc.)
- Visite à l'unité de vie à l'occasion de la Fête des Mères et des Pères ou de l'anniversaire de la doyenne des pensionnaires.

LE CONSEIL DES JEUNES

Sous l'égide du CCAS, le **Conseil des Jeunes** a pour but d'impliquer les Jeunes de 12 à 16 ans dans la vie communale et peut être de susciter des vocations de futurs conseillers municipaux. 7 Jeunes participent à ce conseil et ceux qui souhaitent se joindre à eux sont les bienvenus.

- **Actions** : Au cours de cette première année, ils ont interviewé Monsieur le Maire, organisé avec un franc succès la Fête du Jeu qui a eu lieu le 30 octobre 2015 et demandé entre autres la création d'un terrain d'aventures pour jeunes cyclistes.
- **Projets** : Ils souhaitent créer un journal numérique et renouveler la Fête du Jeu le 5 novembre 2016.

DON DU SANG

En mettant à disposition l'école, la municipalité apporte son soutien à cette action. Les prochaines collectes auront lieu le 19 mars et le 24 septembre 2016.

BIBLIOTHEQUE

La nouvelle bibliothèque « Au fil des Pages » a été inaugurée le 27 juin 2015.

Des journées de travaux faits par les employés communaux ont été nécessaires pour transformer l'ancienne mairie en locaux agréables. 15 bénévoles l'animent à tour de rôle. Ils se déplacent aussi régulièrement à l'EHPAD pour apporter des livres à gros caractères, si besoin.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h30 à 17h et le samedi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h30.

Après un sérieux désherbage (élimination des livres en mauvais état ou dépassés) et l'installation au 4 rue de la mairie, vint le temps de l'**informatisation de la gestion des livres**. Ce fut un travail long et fastidieux qui permet maintenant une gestion rigoureuse, efficace et un important gain de temps.

Depuis septembre, on recense 664 emprunteurs et 1701 prêts. La bibliothèque compte en fond propre 2749 documents (1444 livres adultes et 1305 documents Jeunesse) ainsi que 1067 livres prêtés par la BDP.

Elle offre pour l'instant 7 abonnements à des périodiques tels que Science et Vie, Que choisir, Lire, Muze, la Salamandre, Les Belles Histoires et J'aime lire.

La liste des dernières nouveautés est consultable sur le site de la mairie. D'autres abonnements et achats sont envisagés prochainement afin de répondre à votre attente.

FESTI'LIVRE : cette manifestation destinée à promouvoir les auteurs et donc la lecture sera organisée par la bibliothèque en partenariat avec le Comité des Fêtes le 4 juin 2016.

Toute l'Équipe d'animation vous remercie de votre confiance et vous souhaite de belles lectures.

« Une bibliothèque est le carrefour de tous les rêves de l'humanité. » J. Renard

Bonnes fêtes de fin d'Année à Tous !

Roselyne PAUTOT

Adjointe déléguée à la vie associative et au CCAS

INFORMATIONS DIVERSES

▶ **ETAT CIVIL**

Naissances :

Roméo DUMAIN né le 17 novembre 2015

Jade BATISTA née le 5 décembre 2015

Manon TRIBILLON née le 11 décembre 2015

Mariages :

M^{elle} Feroudja KHELOUFI et **M. Jérémie NAPPEZ** le 5 décembre 2015

Décès :

M. Mahrez HEDJAIEJ le 10 novembre 2015

M. Jacques BAUDIQUEY le 13 décembre 2015

▶ **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

- jeudi 24 Décembre 2015
- samedi 26 Décembre 2015
- samedi 2 Janvier 2016.

▶ REPAS DES "ANCIENS"

Le traditionnel repas annuel aura lieu le **samedi 16 Janvier 2016** à la salle des Fêtes du village. Il concerne les personnes nées avant le 31 décembre 1945 qui seront accompagnées de leur conjoint (e) une invitation leur sera prochainement adressée. Toutefois, si vous constatez une omission, nous vous remercions de vous rapprocher du secrétariat de mairie en téléphonant au 03 81 58 72 69

VŒUX DU MAIRE

Ne dérogeant pas à la tradition, le Maire, entouré de son conseil, présentera ses vœux aux habitants de la commune

**Dimanche 3 janvier 2016 à 11 heures
Salle des Fêtes**

A l'issue de son discours, nous lèverons notre verre en souhaitant que 2016 soit une belle et douce année.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 3 janvier.